



Yoga Rungis

BULLETIN D'ADHESION

Saison 2025-2026

Nouvelle adhésion

Renouvellement

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :

.....

..... CP - Ville :

Tél. : Mobile : e-mail :

Si renouvellement, indiquer NOM et Prénom ou modifier les coordonnées en cas de changement.

LES PIECES A FOURNIR

► **Certificat médical obligatoire :**

- Anciens adhérents : votre certificat valide (de moins de 3 ans) à l'inscription,
- Nouveaux adhérents : un certificat médical à l'inscription.

► **Nouveaux adhérents rungissois :** un justificatif de domicile

► **Adhérents travaillant sur Rungis :** un justificatif de l'employeur

► **Cours d'essai :** 1 seul autorisé.

Décharge de responsabilité à signer pour ce cours.

► **Assurance :** chaque adhérent doit vérifier sa souscription à une assurance responsabilité civile.

Tout adhérent dont le dossier est incomplet se verra refuser l'accès aux cours.

L'ADHESION

Veillez cocher vos choix

	Rungissois	Adhérent travaillant sur Rungis	Extérieur
Adhésion annuelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Participation annuelle aux cours :			
► Yoga	<input type="checkbox"/> 174 €	<input type="checkbox"/> 189 €	<input type="checkbox"/> 204 €
► Sophrologie	<input type="checkbox"/> 129 €	<input type="checkbox"/> 147 €	<input type="checkbox"/> 165 €
TOTAL			

Facilité de paiement en trois fois, l'adhésion annuelle étant incluse dans le 1er chèque remis en septembre.

Voir modalités au dos de ce bulletin.

Toute année commencée est due.

LE PLANNING

JOUR	HORAIRES	COURS	PROFESSEUR	JOUR	HORAIRES	COURS	PROFESSEUR
Lundi	<input type="checkbox"/> 12:15 > 13:45	Yoga	Anne SULTAN	Mercredi	<input type="checkbox"/> 17:00 > 18:15	Yoga	Anne SULTAN
Lundi	<input type="checkbox"/> 18:00 > 19:30	Yoga	Claire MORELLI	Mercredi	<input type="checkbox"/> 18:30 > 19:45	Yoga	Anna PERON
Mardi	<input type="checkbox"/> 12:15 > 13:45	Yoga	Claire MORELLI	Jeudi	<input type="checkbox"/> 12:15 > 13:45	Yoga	Anne SULTAN
Mardi	<input type="checkbox"/> 18:15 > 19:45	Yoga	Claire MORELLI	Jeudi	<input type="checkbox"/> 18:15 > 19:45	Yoga	Anna PERON
Mardi	<input type="checkbox"/> 20:00 > 21:30	Yoga	Anne-Marie GAUSSENS	Vendredi	<input type="checkbox"/> 10:30 > 12:00	Yoga	Anne-Marie GAUSSENS
Mercredi	<input type="checkbox"/> 12:15 > 13:45	Yoga	Claire BOILLOZ	Vendredi	<input type="checkbox"/> 12:15 > 13:30	Sophrologie	Isabelle POLIAKOFF

Cocher le cours qui vous convient. Pour les personnes qui s'inscrivent à 2 cours, indiquer N°1 et N°2 aux créneaux choisis.

Le Bureau de l'association pourra procéder à des aménagements si certains cours sont complets.

LA PROTECTION DES DONNEES

Conformément à la Loi " Informatique et Libertés " n° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations personnelles portées sur ce bulletin sont enregistrées dans un fichier informatisé de Yoga Rungis destiné à la gestion de ses adhérents.

L'adhérent autorise l'association Yoga Rungis à utiliser les renseignements fournis par la constitution de ce fichier informatique.

L'association n'utilisera les données personnelles de ses adhérents que dans la mesure où cela est nécessaire pour les contacter, assurer le traitement et la gestion des adhésions. Les données personnelles sont conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la gestion des adhésions.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent auprès du secrétariat de l'association.

LE DROIT A L'IMAGE

Les différentes activités de l'association font l'objet d'informations communiquées par voie électronique, affichage, via son site Internet ou celui de la Ville de Rungis...

Sauf contre-indication particulière signalée lors de l'inscription, l'adhérent autorise l'association à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises dans le cadre de la vie associative, sur tous les supports de communication de l'association (plaquettes, affiches, sites internet, éditions locales...) pour la durée la plus longue prévue par la loi, les textes, les règlements, les traités en vigueur.

Aucune utilisation commerciale ni diffusion des images à des tiers ne sera effectuée.

LE REGLEMENT INTERIEUR

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association Yoga Rungis dont il a pris connaissance.

LES CONSEILS POUR L'EQUIPEMENT

Les adhérents sont invités à s'équiper de leurs propres tapis, sangle et coussins (ou taie d'oreiller pour utiliser les coussins mis à disposition). Toutefois, ces équipements sont aussi disponibles sur le lieu de pratique. Pour l'utilisation des tapis fournis sur place, merci de les recouvrir d'une serviette ou d'un tissu pendant votre pratique. Les conditions de pratique sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.



La signature de cette demande d'adhésion vaut acceptation de l'ensemble des conditions décrites ci-dessus.

Date :

Signature de l'adhérent (faire précéder de la mention " Lu et approuvé ")

Paiement par chèque uniquement libellé à l'ordre de Yoga Rungis

- ▶ Possibilité de payer l'adhésion et les participations annuelles aux cours en 3 fois.
- ▶ Si inscription au 2e trimestre, possibilité paiement en 2 chèques. Au 3e trimestre en 1 seul chèque.

Banque	N° de chèque	Montant	Adhésion + participation au cours chèque remis en septembre
Banque	N° de chèque	Montant	chèque remis en octobre
Banque	N° de chèque	Montant	chèque remis en novembre
ANCV	N° de chèque	Montant	